

Liste des annexes

Annexe n°1 : formulaire d'information

Annexe n°2 : formulaire de consentement

Annexe n°3 : version 1 d'une grille d'entretien

Annexe n°4 : extraits d'entretien Orthophoniste 1

Annexe n°5 : extraits d'entretien Orthophoniste 5

Annexe n°6 : extraits d'entretiens Orthophoniste 9

Annexe n°7 : extraits d'entretiens Orthophoniste 12

Annexe n°8 : extrait tableau d'analyse des entretiens

Annexe n°9 : tableau de synthèse des participantes

Annexe n°1 : formulaire d'information



Mémoire d'orthophonie Université de Lille

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à une étude qualitative. Si vous souhaitez y prendre part, il est nécessaire et important de lire ce formulaire qui en décrit l'objectif et les modalités pratiques. Vous pourrez, à tout moment de l'étude, contacter l'étudiante pour lui poser vos questions à cette adresse : elise.menage.etu@univ-lille.fr.

Dans la cadre de l'obtention du Certificat de Capacités d'Orthophoniste, Elise Ménage réalise un mémoire, encadré par Sophie Ravez, orthophoniste et enseignante à l'Université de Lille, sur les pratiques orthophoniques concernant le partenariat parental dans le cadre d'une intervention orthophonique en langage écrit.

Quel est le contexte de cette étude ?

Le sujet principal de cette étude est le partenariat parental considéré dans cette recherche comme une intégration des parents dans la prise en charge de leur enfant avec une collaboration et un enrichissement mutuel des parents et de l'orthophoniste pour améliorer la qualité de vie du patient dans tous ses environnements. A l'heure actuelle, le partenariat parental semble, en effet, montrer de nombreux bénéfices en permettant une diminution de la durée des soins, une efficacité plus importante de la prise en charge, un arrêt des suivis facilité, une approche plus humaine, une motivation plus importante lors du suivi ainsi qu'une amélioration de la santé et de la qualité de vie du patient et de ses proches.

Quel est l'objectif de cette étude ?

L'objectif de cette étude est ainsi de rendre compte des pratiques possibles pour faciliter la mise en place d'un partenariat parental en orthophonie lors du bilan et lors du suivi orthophonique en langage écrit.

Comment cela va-t-il se passer ?

Le recueil de ces informations se fera via des entretiens semi-dirigés. Il s'agit d'un outil qualitatif qui s'appuie sur des récits et des expériences subjectives pour tenter de répondre à une ou plusieurs questions scientifiques. L'entretien sera enregistré à l'aide d'un dictaphone afin d'analyser plus finement les réponses des participants. La durée de l'entretien est estimée à 1 heure. Il pourra être réalisé en présentiel ou en distanciel (via zoom) selon vos préférences et vos disponibilités. La période de recrutement des sujets se fera de septembre 2022 à janvier 2023.

Si vous mettez en place un partenariat parental, tel que défini plus haut, dans vos prises en charge de patients en langage écrit et si souhaitez participer à cette étude, un rendez-vous sera organisé avec Elise Ménage afin qu'elle puisse répondre à vos questions, recueillir votre consentement via un formulaire et réaliser l'entretien.

Droit et confidentialité

Vous êtes totalement libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude sans avoir à vous justifier et sans qu'il y ait de conséquences pour vous. Vous disposez du temps que vous estimez nécessaire pour prendre votre décision. En cas d'acceptation, un retour sur votre décision, et ce, sans justification de votre part, sera toujours possible par un simple mail adressé à la Responsable Scientifique (Madame Sophie Ravez) et/ou à la Chargée de mise en oeuvre (Madame Elise Ménage), et ceci même après avoir signé le formulaire de consentement.

Votre participation implique la réalisation d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de l'accomplissement de cette étude. Ces données demeureront strictement confidentielles, ne seront consultables que par l'étudiante et la directrice de mémoire et ne seront pas conservées au-delà de la soutenance du mémoire. Sa base légale est votre consentement à participer au projet, et son responsable est l'Université de Lille, représentée par la Responsable scientifique et la Chargée de la mise en oeuvre. Vous pouvez, à tout moment, demander l'accès aux données personnelles vous concernant et obtenir leur rectification, mais encore leur effacement définitif, en vous adressant à la Responsable scientifique et/ou à la Chargée de mise en oeuvre.

Le traitement des données personnelles réalisé dans le cadre de cette étude fait l'objet d'une déclaration portant le n°2022-237 au registre des traitements de l'Université de Lille. Pour toute demande, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@univ-lille.fr

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'étude, vous pouvez à tout moment vous adresser à Elise Ménage (elise.menage.etu@univ-lille.fr).

L'équipe de recherche vous remercie pour votre intérêt et/ou votre participation à cette étude.

Elise Ménage
elise.menage.etu@univ-lille.fr
07.81.68.89.03

Sophie Ravez
sophie.ravez-houze2@univ-lille.fr
Orthophoniste et Enseignante à l'Université de Lille

Annexe n°2 : formulaire de consentement



Mémoire d'orthophonie Université de Lille

Autorisation pour la réalisation, l'utilisation et la diffusion d'un enregistrement audio

Je soussigné(e)

demeurant à :

téléphone :

adresse e-mail :

ai reçu une lettre m'informant des objectifs du mémoire d'Elise Ménage, étudiante au CFUO de l'Université de Lille. J'ai obtenu des réponses à mes questions et j'ai disposé d'un temps de réflexion suffisant pour prendre ma décision.

Réalisation de l'enregistrement :

	Oui	Non
J'accepte de participer à un enregistrement audio		

Cet enregistrement est réalisé sous la responsabilité de Sophie Ravez, orthophoniste et enseignante à l'Université de Lille, directrice du mémoire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, j'ai le droit de demander que l'enregistrement me soit transmis (dans le délai de conservation déterminé par mes choix ci-dessous) et je peux demander l'effacement de l'enregistrement ou d'une partie de l'enregistrement, sans justification et sans conséquence, en écrivant à Sophie Ravez (sophie.ravez-houze2@univ-lille.fr) ou en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Lille (dpo@univ-lille.fr).

Quels que soient mes choix ci-dessous concernant l'utilisation et la diffusion de l'enregistrement, mon nom de famille, mon adresse postale, mon adresse email et mon numéro de téléphone ne seront connus que d'Elise Ménage et de Sophie Ravez. Les utilisateurs de l'enregistrement s'engagent à faire le nécessaire pour sécuriser le stockage de l'enregistrement sur leurs outils de travail (ordinateurs, disques durs externes chiffrés, etc.) et à utiliser l'enregistrement dans le respect de ma personne.

Utilisation de l'enregistrement :

	Oui	Non
J'accepte que l'enregistrement audio soit utilisé par Elise Ménage et par Sophie Ravez, orthophoniste et enseignante à l'Université et directrice du mémoire, dans le cadre de ce mémoire. Elles détruiront l'enregistrement au plus tard un an après la soutenance du mémoire.		

Je renonce à demander tout dédommagement ou indemnité pour les utilisations qui seront faites de l'enregistrement. Cette autorisation exclut toute exploitation commerciale des données recueillies.

Je suis libre de revenir sur mes choix en contactant Sophie Ravez ou le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Lille et en signant un avenant à cette autorisation.

Fait le à, en deux exemplaires originaux.

Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Annexe n°3 : version 1 d'une grille d'entretien

- Année de diplôme :
- Lieu de diplôme :
- Type d'activité (libéral et/ou salariat) :

Thèmes	Questions	Questions complémentaires
Définition du partenariat	1. Pensez-vous qu'il est nécessaire de s'informer sur la question du partenariat parental pour le mettre en pratique ?	Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?
	2. Est-ce que le partenariat parental est possible dans toutes les situations ?	Si non, quand est-il possible ?
Partenariat parental et bilan	3. Est-ce que le ou les parent(s) est/sont présents lors de vos bilans ?	Si oui, considérez-vous qu'il s'agit de partenariat parental ? Sont-ils présents tout au long du bilan ? Comment les bilans de renouvellement s'organisent-ils dans votre pratique ?
	4. Dans une idée de partenariat, quelles sont selon vous les questions les plus importantes à poser aux parents lors de l'anamnèse ?	
	5. Comment organisez vous la présentation du diagnostic et des objectifs thérapeutiques aux parents ?	
Partenariat parental et prise en charge	6. Connaissez-vous des supports pouvant faciliter l'intégration des parents dans la PEC de leur enfant avec un TSLE (ex : questionnaires, schémas, dessins personnels ...) ?	
	7. Dans une optique de partenariat, quelle place accordez-vous au conseil et quelle place accordez-vous au travail ?	Quel(s) moyen(s) de communication utilisez-vous pour échanger avec les parents

Partenariat parental et prise en charge (suite)		(ex : à l'oral, par appel, par sms, par mail, par courrier)?
	8. Comment peut-on organiser les séances de façon à faciliter une intégration des parents ?	
	9. Proposez-vous une continuité entre le travail de l'orthophoniste et la maison du patient ?	Si non : pourquoi ? Si oui : quels types de travail donnez-vous ? Est-ce une reprise du travail fait au cabinet et/ou de nouveaux exercices ? Comment transmettez-vous les exercices (ex : en direct, par mail ...) ? A quelle fréquence ?
	10. Proposez-vous des aménagements pédagogiques ?	Si non : pourquoi ? Si oui : lesquels ? Comment les expliquez-vous aux parents ?

Souhaitez-vous ajouter certaines idées qui n'ont pas encore été évoquées ?

Annexe n°4 : extraits d'entretiens Orthophoniste 1

Elise Ménage (EM) : Pensez-vous qu'il est nécessaire de s'informer sur la question du partenariat parental pour le mettre en pratique ?

Orthophoniste 1 (O1) : Je pense que c'est important parce que moi j'ai tendance à douter beaucoup de ce que je fais et du coup, je sais que quand j'écoute des podcasts, même si c'est pas des données vérifiées, quand je fais des formations où on me reparle de partenariat parental, ça me reconferme à chaque fois que c'est une bonne idée.

EM : Oui je vois.

O1 : Et quand j'ai vraiment des doutes, je cherche des études sur le sujet. Moi je crois pas avoir déjà entendu de partenariat en langage écrit, c'est pour ça que je trouvais ça intéressant.

EM : Oui c'est assez nouveau comme notion, c'est pour ça que je trouvais moi aussi cette idée intéressante.

O1 : On en parle beaucoup en bégaiement avec Lidcombe où ça semble évident qu'on peut pas faire sans. En langage oral de plus en plus mais en langage écrit, il n'y en a pas beaucoup alors que pour le coup ça me semble, maintenant que je le fais, ça me semble évident que c'est ce qu'il faut faire. Et donc oui c'est bien d'avoir des notions scientifiques sur le sujet pour être sûre que tu ne fais pas n'importe quoi. Il y a des évidences où en clinique tu te dis que « si je n'avais pas fait ça, je n'aurais pas eu tels résultats ». Mais oui, ce serait bien d'avoir des cours, de vrais appuis scientifiques, de vraies démonstrations et de vrais outils dans le domaine.

Annexe n°5 : extraits d'entretiens Orthophoniste 5

Elise Ménage (EM) : Comment organisez-vous la présentation du diagnostic et des objectifs thérapeutiques aux parents ?

Orthophoniste 5 (O5) : A la suite du bilan, j'utilise pour le langage oral et le langage écrit, j'utilise des trucs sur l'ordi donc ça me dit direct les normes donc c'est pratique pour faire les liens.

EM : C'est plus visuel.

O5 : Oui et je vais vraiment expliquer aux parents, ce que je fais, pourquoi je le fais et ça me permet d'apporter aussi au quotidien comment ça, ça se passe. Et du coup après, quand je vais leur rendre le compte-rendu, je vais leur demander, « alors qu'est-ce que vous avez pensé ou est-ce que vous aviez des questions sur le bilan etc. ? » En fait, souvent ça va permettre de reparler de ce qui était facile et difficile.

EM : Cela permet de refaire le point en quelque sorte.

O5 : Exactement et en fait moi, je vais juste dire « et bien voilà c'est exactement ça et du coup ça s'appelle ... le nom du diagnostic » Pour pas en faire un gros truc, « en fait là tout ce que vous me décrivez que vous vivez au quotidien et bien ça c'est la dyslexie par exemple ». Et parfois la pose du diagnostic c'est soulageant pour le parent et l'enfant parce que ça peut soulager et déculpabiliser et parfois au contraire, ça peut être un peu difficile parce que ça met quand même un peu, enfin, voilà on sait que ça va durer toute la vie globalement donc ça peut être un peu inquiétant mais c'est pour ça que j'essaye de leur dire « et bien, en fait là, tout ce que vous décrivez, c'est juste le mot qui correspond ».

EM : C'est très intéressant comme approche.

O5 : Et du coup je montre un peu les avantages que ça va avoir. Par exemple, je vais dire « et bien en fait là ça nous arrange qu'il y ait ce diagnostic parce que du coup vous allez pouvoir avoir des aides financières, avoir une AVS etc. » ce qui permet de rendre un peu plus positif le diagnostic et après je leur dis « C'est une dyslexie mais nous on s'en fiche que ce soit une dyslexie ou pas, ce qui nous intéresse c'est ce qui gêne l'enfant dans son quotidien. Donc par exemple, ça, ça, enfin des trucs qu'il m'a dit. Et nous on va travailler là-dessus, on va pas travailler sur la dyslexie. Voilà, je le présente un peu comme ça.

EM : Oui je vois, ça doit effectivement faciliter l'acceptation des troubles par les parents et l'enfant.

O5 : Oui, et du coup, ça ouvre après pour construire les objectifs. « Bon bah maintenant on va essayer de réfléchir un peu ensemble à qu'est-ce qu'on va pouvoir travailler, qu'est ce que t'aimerais bien qui soit plus facile à l'école, à la maison, avec tes copains et tout ... ».

Annexe n°6 : extraits d'entretiens Orthophoniste 9

Elise Ménage (EM) : Proposez-vous une continuité entre le travail de l'orthophoniste et la maison du patient ?

Orthophoniste 9 (O9) : Oui bien sûr, tout ce qui touche à l'automatisation ne se passe pas au cabinet.

EM : C'est intéressant.

O9 : En langage écrit, s'il y a des notions à automatiser, on se fait un calendrier et puis on coche parce qu'il faut y aller, il faut y penser, il faut essayer de mettre les gens en situation de programmer : quand ils vont le faire, comment ils vont le faire, combien de temps ils vont le faire etc. Et si on n'est pas en période d'automatisation, et bien simplement rappeler qu'il n'y a pas que le scolaire, que lire et écrire ça peut être un tas d'autres choses transversales. Mais voilà.

EM : Et c'est une reprise de choses qui ont été faites au cabinet ou des fois ce sont de nouvelles choses ?

O9 : Non c'est toujours quelque chose qui a été fait au cabinet.

EM : Ça marche.

O9 : Et si je demande aux parents de le reprendre et que ça le nécessite, ce sera quelque chose que j'aurai fait avec lui, en sa présence parce que je veux que ce soit bien repris sinon on n'est pas ... C'est tellement facile de mal se comprendre et puis de faire ce qu'il ne faut pas que bon.

EM : C'est vrai. Et donc c'est transmis à la fin de la séance ?

O9 : Non, si c'est vraiment quelque chose à reprendre, ce sera à l'occasion d'une séance qu'on va faire ensemble. Typiquement quand je donne un tableau de graphies aux parents et que je leur demande de le remplir à la maison, on le fait une première fois avec les parents pour qu'ils voient comment ça fonctionne. Après tu vois dans ces cas-là, je ne vais pas forcément prendre sur toute la séance si j'estime que c'est pas nécessaire ça peut être « bon et bien cette fois-ci je vous ferai venir dix minutes avant la fin pour vous montrer comment on va travailler ». Mais je n'aime pas trop, ça m'arrive de le faire, mais j'aime pas trop ce truc en fin de séance « bon ok vous ferez ça et ça cette semaine ». Tu vois, encore une fois parce que d'expérience je me rends compte qu'intégrer des choses dans son job de parents qu'on n'a pas eu le temps de nous expliquer, qui se sont juste dites entre deux portes, ça peut marcher mais chez des personnes extrêmement rares (rires).

EM : Je vois, donc il n'y a pas d'exercices à chaque fin de séances ?

O9 : Non.

Annexe n°7 : extraits d'entretiens Orthophoniste 12

Elise Ménage (EM) : Dans une optique de partenariat, quelle place accordez-vous au conseil et quelle place accordez-vous au travail ?

Orthophoniste 12 (O12) : Je suis de la team à demander des « tips », à voir ce qui a marché ou pas demander aux parents ce qui fonctionne. Évidemment que mon but après c'est éventuellement d'aiguiller « et vous pensez pas que si on faisait comme ça etc. » N'empêche que c'est vraiment un partenariat, c'est pas du conseil qui vient du dessus parce qu'on est trop fortes etc. c'est du partenariat : « Vous connaissez super bien votre enfant, on a des techniques en orthophonie et on va bosser ensemble. Regardez comment on fait, inspirez vous et puis surtout je prends vos conseils aussi. »

EM : Super, c'est vraiment de la collaboration.

O12 : Exactement, voilà, c'est le partenariat.

[...]

EM : Comment peut-on organiser les séances de façon à faciliter une intégration des parents ?

O12 : Je pense que je les (les parents) fais à peu près tous rentrer au moins une fois en séance. Le but du jeu c'est vraiment d'être dans le partenariat, d'être ensemble.

EM : Oui je vois.

O12 : Et c'est pas forcément les parents auxquels on aurait pu s'attendre qui finalement trouvent un intérêt à être en séance. Parfois certains ont l'air complètement en dehors de tout ça et en réalité vont remarquer nos techniques et vont presque me les formuler : « Ah mais du coup vous vous ne le corrigez pas. Ah mais je pensais que vous n'aviez pas vu la faute. » Alors qu'en réalité on a vu la faute, c'est juste que l'enfant n'en était pas là etc. et c'est pas mal de les faire se décentrer sur le rapport de l'adulte à l'enfant.

EM : Tu penses que tu peux développer un petit peu ?

O12 : Oui bien sûr. Ils portent eux une analyse sur ce qu'on en train de faire et je trouve ça pour le coup super riche. Et souvent ils me racontent aussi eux comment ça se passe à la maison et c'est souvent très très frustrant de pas plus pouvoir les avoir en séance.

EM : Qu'est-ce qui peut empêcher cette présence ?

O12 : Alors par exemple, certains parents font d'autres choses pendant la séance et me disent « ah non mais moi c'est possible d'être avec lui en séance ». D'accord, mais pourquoi c'est pas possible ? Et je pense que de les avoir ceux-là en séance, ils se rendraient compte qu'en fait, le fait que nous on n'ait pas les mêmes attentes que eux envers le patients et bien ça peut jouer. Ou bien qu'on rende le truc un peu ludique, ça peut jouer. Je pense que très souvent les parents qui ont du mal à travailler avec leurs enfants c'est qu'ils attendent directement un niveau expert et qu'ils ont du mal à s'ajuster pile poil à l'enfant. Et ce travail ensemble en séance, ça permet de se dire : « on a le droit d'avoir des objectifs minis minis mais du coup ça nous permet d'avancer ensemble.

EM : Proposez-vous une continuité entre le travail de l'orthophoniste et la maison du patient ?

O12 : Alors j'ai un petit cahier. Je ne le mets pas systématiquement en place, j'en mets surtout quand je sens que ça coince, quand ça fait un an. J'aime bien les rééducations courtes.

EM : D'accord.

O12 : Mais quand je vois que je ne vais pas pouvoir arrêter une prise en charge parce que les difficultés sont encore super importantes et qu'il y a encore une super demande, souvent de l'école. Pour le coup, je mets souvent un petit cahier en place où je mets seulement une ligne ou deux, pas grand chose mais typiquement les graphies complexes ou deux-trois lignes avec des choses très très redondantes. Mais je veux que ce soit repris en séance et ça permet de réinvestir un coup mais de façon très concrète les parents. C'est pas juste il faut lire, c'est pas juste il faut écrire, c'est deux lignes, c'est pas très coûteux en énergie, on y va. Et vraiment ça redynamise un coup la prise en charge.

EM : Je veux bien croire.

O12 : Pour ceux qui sont giga partants je peux le faire dès le début mais je fais plutôt des petites feuilles volantes et pour ceux où il y a besoin que ce soit beaucoup plus concret, rendre le truc officiel, le petit carnet est très aidant.

EM : Très intéressant. Et du coup tout ce que tu donnes ça a été vu en séance ?

O12 : Oui toujours. Tout a été vu, travaillé en séance, histoire qu'ils soient 70-80% experts les enfants, qu'ils se trompent pas trop trop à la maison sinon c'est trop frustrant mais la fois d'après ils sont 100% experts et ils maîtrisent bien leurs deux lignes.

EM : Et du coup ce n'est pas à chaque séance, c'est plus à certains moments ?

O12 : Oui, on va se faire un objectif et après le nombre de séances dessus va varier.

Annexe n°8 : extrait tableau d'analyse des entretiens

Question 7 : Dans une optique de partenariat, quelle place accordez-vous au conseil et quelle place accordez-vous au travail ?

	<i>Idée(s) générale(s)</i>	<i>Idée(s) principale(s)</i>
O1	<p>Elle privilégie la pratique car elle craint le côté autoritaire à ne faire que parler. Risque que tout ne soit pas bien appliqué / compris</p> <p>Mais elle considère que discuter avec les parents est important car plus il y a d'échanges avec eux, plus ils comprennent et plus l'impact est important à la maison, ils « savent mieux exporter »</p> <p>Lorsqu'elle donne un exercice à la maison, elle demande et s'assure que les parents ont bien compris comment le refaire</p>	<p>Privilégie la pratique aux conseils</p> <p>S'assure de la bonne compréhension des exercices avant de demander aux parents de les reproduire à la maison</p>
O2	<p>Elle considère que pratique et conseils fonctionnent ensemble</p> <p>Elle modélise puis demande aux parents s'ils souhaitent participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - certains ne sont pas prêts - pour ceux qui sont partants, elle les fait participer 	<p>Les deux notions (pratique et conseils) fonctionnent ensemble</p> <p>Modélisation puis proposition de participation</p>
O3	<p>Elle me dit que c'est « hyper variable » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il y a certains parents avec lesquels il n'y a presque rien à dire - d'autres pour qui l'enfant est là mais pourrait presque ne pas l'être puisqu'elle pourrait ne s'occuper que de ses parents (« ce serait suffisant ») 	<p>Grande variabilité en fonction des parents</p>
O4	<p>Elle me dit qu'elle devrait encore davantage favoriser le côté conseils et guidance pour favoriser la compréhension des parents, la généralisation des exercices, le maintien dans la durée et une certaine autonomie (avec un éventuel transfert sur les frères et sœurs).</p> <p>Mais ceci demande énormément de temps et des parents réceptifs qui sont prêts à entendre et à accepter qu'on puisse leur proposer certaines façons de faire avec leur enfant = complexe !</p>	<p>La pratique semble plus simple à mettre en place et est mieux comprise</p> <p>Mais conseils/guidance présentent de nombreux bénéfices et pourraient être proposés davantage</p>

Annexe n°9 : tableau de synthèse des participantes

Orthophoniste	Année de diplôme	Centre de formation	Type d'exercice
O1	2019	Caen	Libéral
O2	2003	Lyon	Libéral
O3	2007	Tours	Libéral
O4	2012	Bordeaux	Libéral
O5	2020	Tours	Libéral
O6	2020	Lille	Libéral
O7	1999	Lille	Libéral
O8	1998	Lille	Libéral
O9	1993	Lille	Libéral
O10	2022	Lille	Mixte
O11	2022	Lille	Libéral
O12	2013	Nantes	Libéral